

## Modèle de rapport du Mouvement SUN, 2017

### MADAGASCAR

Evaluation conjointe par la plateforme nationale multi-acteurs

Conformément au nouveau système de suivi, évaluation, recevabilité et apprentissage (MEAL)

April 2016 to April 2017

### Processus et détails de l'évaluation conjointe 2017

Pour aider le Secrétariat du Mouvement SUN à mieux comprendre comment vos contributions à l'évaluation conjointe 2017 ont été compilées chez les parties prenantes, et dans quelle mesure le processus a été utile pour les parties prenantes dans le pays, veuillez nous fournir les informations suivantes :

#### Participation

1. Les groupes d'acteurs suivants fournissent-ils des contributions spécifiques, que ce soit par écrit ou verbalement, à -l'exercice d'Evaluation Conjointe?

| Groupe                                | Oui (indiquer le nombre) / Non (= 0) |
|---------------------------------------|--------------------------------------|
| Gouvernement                          | OUI(1)                               |
| Société civile                        | OUI(4)                               |
| Milieus scientifique et universitaire | OUI (1)                              |
| Donateurs/Nations Unis                | OUI(4)                               |
|                                       |                                      |
| Secteur privé                         | Oui (1)                              |
| Autre (veuillez préciser)             |                                      |

2. Combien de personnes au total ont-elles participé au processus à un moment donné ? \_\_11

**Processus**

3. Les données de l'évaluation conjointe ont-elles été recueillies et/ou examinées lors d'une réunion en face-à-face, ou par email ?

| Étape              | Format  |                                     |          |                                     |
|--------------------|---------|-------------------------------------|----------|-------------------------------------|
| Collecte           | Réunion | <input checked="" type="checkbox"/> | Courriel | <input type="checkbox"/>            |
| Examen, validation | Réunion | <input type="checkbox"/>            | Courriel | <input checked="" type="checkbox"/> |

4. Si une réunion de collecte ou de validation a eu lieu, veuillez joindre une photo de celle-ci.

**Utilité**

5. Si une réunion de collecte ou de validation a eu lieu, pouvez-vous affirmer que la réunion a été utile aux participants, au-delà du travail habituel de la plateforme multisectorielle ?

OUI /  Non

Pourquoi ?

- Facilité de partage d'information et d'intervention
- Echange entre les membres de chaque plate forme
- Facilitation de l'échange et de consensus

**Utilisation par le Mouvement SUN**

Veuillez noter que le modèle de rapport complété sera mis en ligne sur notre site Internet, sauf notification contraire des équipes du Mouvement SUN.

**Processus 1 : Rassembler les parties prenantes autour d'un espace d'action commun**

| N / A  | 0                   | 1                     | 2  | 3  | 4  |
|--|---------------------|-----------------------|--|--|--|
| <b>Non applicable</b>                                  | <b>Non commencé</b> | <b>Commencé</b>       | <b>En cours</b>                                | <b>Presque terminé</b>   | <b>Terminé</b>   |
| Marqueur de progrès non applicables au contexte actuel | Rien en place       | Planification initiée | Planification achevée et mise en œuvre initiée | Mise en œuvre achevée avec les étapes des processus en cours d'opérationnalisation | Entièrement opérationnelle / Cible atteinte / En cours avec la poursuite du suivi / Validée / Preuves fournies |

**PROCESSUS 1 : Regrouper les parties prenantes dans un espace d'action commun**

Le renforcement des mécanismes de coordination au niveau national et sous-national permet aux parties prenantes dans le pays de mieux travailler pour une amélioration des résultats de nutrition. Les plateformes multi-acteurs et multi-secteurs fonctionnelles permettent l'obtention de résultats communs à travers des interactions facilitées des parties prenantes du secteur sur les questions liées à la nutrition. Les plateformes multi-acteurs et multi-secteurs permettent la mobilisation et l'engagement des parties concernées, assistent les structures nationales compétentes dans leur prise de décision, permettent un consensus autour des intérêts et des recommandations communes et favorisent le dialogue au niveau local.

**Marqueur de progrès 1.1 : Choisir/développer des mécanismes de coordination au niveau national**

| DÉFINITION  | SIGNES POSSIBLES  | NOTE FINALE DE LA PLATEFORME                        | QUELLES ACTIVITÉS / INTERVENTIONS JUSTIFIENT CHAQUE NOTATION ?  |
|---|---|---|---|
| Ce marqueur de progrès examine la mesure dans laquelle les mécanismes de coordination sont mis en place au niveau du gouvernement ainsi que sur la fréquence des réunions organisées par les fonctionnaires de haut niveau. Il indique si les acteurs non-étatiques telles que les agences de l'ONU, les donateurs, les organisations de la société civile et le secteur privé sont organisées en réseaux avec des fonctions de coordination. | <ul style="list-style-type: none"> <li>Structure formelle multi-acteurs et multi-secteurs de coordination en place, telle qu'un organe coordinateur de haut niveau du gouvernement (soutien politique).</li> <li>Nomination officielle d'un point focal SUN de gouvernement.</li> <li>Désignation des points focaux et des coordinateurs de groupes d'acteurs clés, tels que les pour les donateurs, la société civile, les Nations Unies, le secteur privé, ou le milieu académique.</li> <li>Réunion des membres de la plateforme multisectorielle sur une base régulière : veuillez indiquer le nombre de réunions pour chaque structure de coordination identifiée</li> <li>Analyse institutionnelle de la capacité de la structure de haut niveau effectuée</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>4</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>ONN, CNN fonctionnels</li> <li>Opérationnalisation et redynamisation des plates formes</li> <li>Plateforme chercheurs mise en place et opérationnelle. Elle a été officialisée en Mars 2017 sous forme d'une association à but non lucratif. Les membres de bureau sont constitués d'une présidente, d'une vice-présidente, d'une secrétaire, d'une trésorière et d'un secrétaire trésorier ainsi que 3 conseillers. Les femmes sont majoritaires avec environ la moitié moins de 40 ans. Quatre groupes de travail créés avec au total en moyenne une réunion tous les mois.</li> <li>Système et structures bien en place pour la plate forme des nations unies. Réunions régulières</li> </ul> |

|  |  |  |  |
|--|--|--|--|
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Établir ou affiner les termes de référence, plans de travail et autres types de mécanismes de facilitation</li> </ul> <p><b>[Exigences minimales pour la notation 4 : obligation pour les pays de fournir les termes de référence, plans de travail ou autres documents à l'appui].</b></p> |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Lancement de la plate forme du Secteur privé. Elle a été officialisée en avril 2017 et comporte plusieurs entreprises privées travaillant dans différents domaines. Une réunion entre membres a lieu tous les mois. Des échanges de mail entre membres sont aussi fréquents.</li> </ul> |
|--|--|--|--|

**Marqueur de progrès 1.2 : Coordonner en interne et élargir l'adhésion/faire participer d'autres acteurs pour de plus fortes répercussions**

|  |   |   |  |
|--|---|---|--|
| <p>Ce marqueur de progrès se penche sur la mesure dans laquelle les mécanismes de coordination mis en place par le gouvernement et par les acteurs non-étatiques sont en mesure d'atteindre les membres concernés de divers secteurs, afin d'élargir l'influence collective sur les questions nutritionnelles pertinentes. Il analyse également la mesure dans laquelle les niveaux locaux sont impliqués dans l'approche multi-acteurs et multisectorielle en matière de nutrition (par exemple la décentralisation des plateformes).</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Développer les plateformes multisectorielles pour obtenir l'adhésion des membres clés. par ex. : les partenaires au développement, divers groupes de la société civile, les partenariats du secteur privé, les médias, les parlementaires, les scientifiques et les universitaires</li> <li>▪ Autres ministères et départements engagés à l'instar des secteurs contribuant à la nutrition.</li> <li>▪ Engager activement les décideurs politiques de l'exécutif.</li> <li>▪ Engager des acteurs ou des groupes spécialisés sur des thèmes spécifiques tels que le genre ; l'équité ; l'Eau, assainissement, hygiène, etc.</li> <li>▪ Mettre en place des structures et/ou des processus décentralisés qui soutiennent la planification et l'action au niveau local (Veuillez indiquer le nombre de structures décentralisées existantes, ainsi que les termes de référence le cas échéant)</li> <li>▪ Impliquer des représentants du niveau local dans les mécanismes nationaux ou créer des mécanismes de rétroaction entre les niveaux central et local, y compris les groupes communautaires et les groupes</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 4</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La plateforme de la société civile HINA a maintenant 11 Points focaux régionaux dans 11 régions de Madagascar (Analamanga, Itasy, Bongolava, Alaotra Mangoro, Atsinanana, Analanjirifo, Vakinankaratra, Menabe, Matsiatra Ambony, Atsimo Andrefana, Androy)</li> <li>▪ Nombre de membres de la Plateforme des chercheurs : une dizaine lors de la première réunion et arriver à plus de 70 un an plus tard. Membres issus de plus de 30 institutions publiques et privés ayant des activités de recherche</li> <li>▪ Plateforme des chercheurs actifs au niveau de la capitale uniquement</li> <li>▪ Participation à l'élaboration du PNAN-III : un volet dédié à la recherche spécifié dans ce plan national</li> <li>▪ Activités dressés pour la période 2017-2021 et axés à 4 thématiques principales : vulgarisation des résultats de recherche en nutrition et en cultures de plantes à haute valeur nutritionnelle, développement des études sur l'incorporation de coproduits agricoles et halieutiques et d'insectes comestibles dans l'alimentation, promotion de l'enrichissement et bio</li> </ul> |
|--|---|---|--|

|  |   |   |   |
|--|---|---|---|
|  | <p>vulnérables. [Fournir des exemples, le cas échéant].</p>   |   | <p>fortification des aliments.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Plateforme gouvernementale atteintes jusqu'au niveau régional et local</li> <li>▪ Plateforme du système des Nations Unies atteintes au niveau national</li> <li>▪ Autres plateformes atteintes au niveau national, par contre au niveau régional partiellement atteintes</li> <li>▪ Manifestation de l'engagement de toutes les parties prenantes durant la célébration journée nationale de nutrition (en présence du Premier Ministre)</li> <li>▪ Processus d'élaboration du PNAN III inclusif et participatif (Mobilisation de toutes les plates formes)</li> <li>▪ Lancement du PNAN III prévu en mai 2017 (par le Président de la République, montrant ainsi l'engagement du Gouvernement en faveur de la Nutrition)</li> <li>▪ Conférence de presse réalisée pour une large diffusion d'adhésion des membres pour le secteur privé</li> <li>▪ Participation active de la Plateforme secteur Privé dans les évènements tel que le salon HINA en 2016 et les JNN</li> </ul> |
| <p><b>Marqueur de progrès 1.3 : Contribuer/S'engager au sein de la plateforme multi-acteurs</b></p>  |   |   |   |
| <p>Ce marqueur de progrès se penche sur le fonctionnement réel de la plateforme multisectorielle pour faciliter les interactions régulières entre les parties prenantes concernées. Il indique la capacité interne des plateformes multi-acteurs à engager activement toutes les parties prenantes, à établir des programmes importants, à</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ S'assurer que la plateforme multisectorielle produit des résultats par rapport aux plans de travail approuvés</li> <li>▪ Garantir la contribution régulière de toutes les parties prenantes de la plateforme multi-acteurs aux discussions autour des thèmes suivants : documents politiques et juridiques, cadre commun de résultats, plans, budgets, suivi et rapports financiers, révisions annuelles.</li> <li>▪ Se servir régulièrement de la plateforme</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 4</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Participation active de HINA au processus de révision du PNAN III</li> <li>▪ Plaidoyer pour l'intégration Wash-Nutrition : une table ronde a été organisée en conviant les parties prenantes (ONN, Ministères, PTF)</li> <li>▪ Plaidoyer pour allouer plus de financement à la nutrition : un appel à l'action rédigé et diffusé à la veille de la conférence des bailleurs pour Madagascar qui s'est tenu à Paris</li> </ul>  |

|   |  |   |
|---|--|---|
| <p>parvenir à un consensus pour influencer le processus de prise de décision et aboutir à une appropriation et une redevabilité mutuelles pour les résultats.</p> | <p>pour l'interaction sur les questions liées à la nutrition parmi les parties prenantes des secteurs concernés.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Amener la plateforme à s'accorder sur le programme et la hiérarchisation des questions, telles que sélectionner les problèmes nutritionnels à mettre en avant, choisir entre plusieurs actions possibles en faveur de la nutrition, ou privilégier des régions ou des groupes ciblés, entre autres.</li> <li>▪ Utiliser les résultats influencer et plaider auprès d'autres organes de décision.</li> <li>▪ Les groupes d'acteurs clés s'associent au système de soutien global et contribuent à la plateforme multisectorielle et aux actions en faveur de la nutrition par exemple des actions financières, le plaidoyer, et la participation active.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Organisation de la semaine de solidarité pour la nutrition, en collaboration étroite avec l'ONN, sous le haut patronage du Premier Ministre et avec la participation active de toutes les plateformes SUN : les discours et messages passés par les officiels qui ont pris parole ont tous souligné l'importance de la multi sectorialité de la nutrition la nécessité d'investir dans le secteur EAH, et les autres secteurs sensibles</li> <li>▪ Les secteurs de la santé et l'éducation ont aussi accepté l'intégration des aspects EAH au niveau de leur plan sectoriel et leur discours. Cela a encore été confirmé dans les discours des représentants de ces secteurs lors de la réunion de restitution des premiers résultats de la recherche formative sur l'hygiène, en décembre 2016, au Ministère de la santé</li> <li>▪ Activités de la plateforme Chercheurs basées sur le PNAN-III en plus du Plan Directeur de Recherche en agriculture et sécurité alimentaire et nutritionnelle établi par le Ministère de l'enseignement supérieure et de la recherche scientifique</li> <li>▪ Manifestation de l'engagement de la plateforme chercheuse durant la célébration journée nationale de nutrition 2017</li> <li>▪ Contribution de la plateforme chercheuse à la mise en œuvre du Plan National d'Actions en Nutrition</li> <li>▪ Plan d'action comportant la liste d'activités envisagées établie</li> <li>▪ Révision du PNAN II et production du PNAN III</li> </ul> |
|---|--|---|

|  |   |   |   |
|--|---|---|---|
|  |   |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Processus d’élaboration du PNAN III inclusif et participatif</li> <li>▪ Organisation d’une table ronde pour maintenir l’engagement de tous les partenaires en Nutrition</li> <li>▪ Participation des différentes plateformes aux téléconférences avec le secrétariat du SUN</li> </ul>   |
| <p><b>Marqueur de progrès 1.4 : Suivre, rédiger des rapports et mener une réflexion critique sur ses propres contributions et réalisations</b></p>   |   |   |   |
| <p>Ce marqueur de progrès se penche sur la capacité de recevabilité pour les résultats collectifs de la plateforme multi-acteurs dans son ensemble. Il implique que les acteurs au sein de la plateforme multisectorielle soient capables de mener le suivi et rédiger des rapports sur leurs propres contributions et réalisations.</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mener le suivi et rédiger des rapports sur les procédures et résultats de plateforme multisectorielle (y compris sur des sites pertinents, et d'autres moyens de communication) sur une base régulière [Documents à l'appui demandés pour le dernier cycle de <i>reporting</i>].</li> <li>▪ Existence de lettres d'information, de rapports d'activités et de suivi de la plateforme multi-acteurs ou du système de coordination de la nutrition (<b>veuillez fournir les documents à l'appui dont vous disposez, le cas échéant</b>)</li> <li>▪ Les groupes d'acteurs clés suivent les engagements et sont en mesure de rédiger des rapports sur une base annuelle, au minimum, par exemple sur les engagements financiers, les engagements pris dans le cadre du Pacte de la nutrition pour la croissance, etc.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 02 bulletins d’informations conçus et diffusés par HINA. Plate forme de la société Civile</li> <li>▪ Un site web en ligne (<a href="http://www.sun-hina-madagascar.org">www.sun-hina-madagascar.org</a>) présentant les activités, les visions et une cartographie des membres</li> <li>▪ Un papier de positionnement et de suivi des engagements de l’Etat pour la nutrition a été conçu et diffusé</li> <li>▪ Un point de presse a été organisé pour présenter officiellement le rapport mondial de WaterAid Caught Short en présence du Coordonnateur National de l’ONN et le président de la plateforme HINA</li> <li>▪ Plan média sur les messages WASH et Nutrition: 72 diffusions sur TV Plus - 67 fois sur TVM - 30 fois sur Kolo TV - 30 fois sur Dreaming sur la santé maternelle et infantile dans le cadre de notre campagne Healthy Start</li> <li>▪ Les activités proprement dites de la plateforme chercheuse initiée en Juillet 2017 à travers l’inventaire des résultats de recherches en nutrition et en cultures de plantes à haute valeur nutritionnelle.</li> </ul> |

|  |   |   |   |
|--|---|---|---|
|  |   |   | <p>Conception de projets d'activités traduits sous forme de notes conceptuelles avec budgétisation (visibles dans le plan d'action de la plateforme). Tous les membres ont été sollicités pour réaliser cet inventaire au niveau de leur institution respective</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La plateforme Chercheurs agit encore en interne mais manque d'interaction avec les autres parties prenantes</li> <li>▪ Vu que la plateforme Secteur Privé a été créée récemment, la mise en place des activités est en cours</li> <li>▪ La plateforme Secteur Privé essaie de renforcer les membres par le biais de différentes communications soient à travers des événements comme la JNN ou par la conférence de presse</li> <li>▪ L'ONN demande régulièrement (2 fois par an) les rapports de réalisation de chaque acteur pour consolidation ; Pas de système équivalent pour les différentes plateformes du mouvement SUN</li> </ul> |
| <p><b>Marqueur de progrès 1.5 : Maintenir l'impact politique de la plateforme multi-acteurs</b></p>  |   |   |   |
| <p>Ce marqueur de progrès se penche sur la façon dont l'approche multi-acteurs à la nutrition est institutionnalisée dans les mécanismes nationaux de planification du développement et dans des engagements politiques durables, non seulement par le pouvoir exécutif du gouvernement, mais aussi par les directions d'agences et organisations.</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Intégration du mécanisme de plateforme multisectorielle pour la nutrition dans les mécanismes nationaux de planification du développement.</li> <li>▪ Participation continue du niveau exécutif de leadership politique, indépendamment des résultats.</li> <li>▪ Engagements institutionnels des groupes d'acteurs clés.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Participation de HINA à l'atelier Atelier/Renforcement de la société civile SUN sur « Analyse, influence, suivi des politiques publiques et plaidoyer thématique » avec les autres PSC SUN des pays de l'Afrique de l'Ouest</li> <li>▪ Aucun impact de la plateforme Chercheurs car récente début d'activités</li> <li>▪ Engagement du Gouvernement en faveur de la Nutrition mais besoin de renforcer l'influence de la plateforme multi-acteurs sur les politiques sectorielles</li> <li>▪ Le Conseil National de Nutrition doit</li> </ul>  |



|  |  |  |  |
|--|--|--|--|
|  |  |  | <p>renforcer ses activités</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Secteur privé maintenant plus sensible à la Nutrition</li><li>▪ Nutrition bien placée dans le PND</li></ul> |
|--|--|--|--|

**QUESTIONS COMPLÉMENTAIRES liées au système de suivi, d'évaluation, de redevabilité et d'apprentissage (MEAL). Donnez-nous votre point de vue sur les partenariats en SITUATION D'URGENCE :**

|  |  |  |
|--|--|--|
| <p>Si le pays ou une partie du pays s'est trouvé récemment/se trouve actuellement en situation d'urgence (par exemple : situations de conflit, de catastrophe naturelle ou de crise humanitaire), <b>veuillez décrire les types de partenariats.</b></p> | <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Êtes-vous engagés auprès de partenaires humanitaires ? De quelle manière ? Rencontrez-vous des difficultés ?</li></ul> | <p>Urgence dans le sud de Madagascar: Sécheresse. Regroupement des partenaires au niveau de chaque cluster nutrition et sécurité alimentaire pour une réponse efficace et efficiente des activités. Collaboration avec les partenaires comme UNICEF, PAM, FAO, OCHA, BNGRC.</p> <p>Urgence dans le nord et Est de Madagascar, Cyclone Enawo : Réponses efficace et implication des donateurs : Ambassade de l'Afrique du Sud, Mobilisation des partenaires à Madagascar coordonnées par le BNGRC</p> |
|--|--|--|

**QUESTIONS COMPLÉMENTAIRES liées au système de suivi, d'évaluation, de redevabilité et d'apprentissage (MEAL). Donnez-nous votre point de vue sur les SYSTÈMES DE REDEVABILITÉ dont vous disposez :**

|   |   |   |
|---|---|---|
| <p>Respect par les partenaires des Principes de partenariat</p> | <p>Évaluez-vous ou analysez-vous la manière dont votre plateforme multi-acteurs et/ou ses membres respectent les principes d'engagement du Mouvement SUN ? Si oui, pouvez-vous nous faire part des résultats de cette évaluation ?</p> <p>Votre plateforme multi-acteurs encourage-t-elle le respect des principes d'engagement du Mouvement SUN auprès des parties prenantes et des secteurs avec lesquels vous collaborez ?</p> <p>Avez-vous rencontré des cas de non-respect de ces principes ? Comment gérez-vous ces situations ? (Veuillez décrire les mécanismes de rétroaction et de réclamation mis en place ou envisagés par la plateforme multi-acteurs)</p> | <p>La plateforme Chercheurs a besoin de rappeler à tous les membres ces principes d'engagement au mouvement SUN car ils ont été vus uniquement lors de la première réunion et seuls un petit nombre de membres les ont vus.</p> |
|---|---|---|

| Parties prenantes    | Description/contribution clé de chaque partie prenante au Processus 1   |
|----------------------|---|
| <b>Gouvernement</b>  | - Regroupement des plates formes dans la mise à jour du cadre commun du Plan National d'Action pour la Nutrition  |
| <b>ONU/ Donateur</b> | - Appui dans la réalisation du cadrage de la politique et du plan d'action pour la nutrition  |
|                      | -   |
| <b>Secteur privé</b> | - En cours d'élaboration de plan d'action et orientation des activités  |
| <b>OSC</b>           | - Adhésion de HINA dans toutes les activités avec une forte mobilisation et implication des membres venant des régions<br>- Mobilisation et implication des autres plateformes à la semaine de solidarité pour la nutrition |
| <b>Autres</b>        | - Intégration de la contribution de la Recherche dans le Plan National d'Action pour la Nutrition   |

**RÉSUMÉ GÉNÉRAL DE PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE (AVRIL 2016 À AVRIL 2017) POUR LE PROCESSUS 1 : Rassembler les parties prenantes autour d'un espace d'action commun (à savoir les réalisations globales / changements positifs / principaux défis et propositions d'amélioration / autres activités pertinentes dans le contexte des efforts de renforcement de la nutrition à l'échelle nationale)**

Plates formes en cours de redynamisation et d'opérationnalisation effective. Existence des plans d'actions pour certaines et en cours d'élaboration pour d'autre. Rassemblement de certains plates formes en une seule plate forme pour une efficacité et efficiente.

Mise à jour du Plan National d'Action pour la Nutrition phase 3, regroupant l'implication de toutes les plates formes existantes.

Reste à améliorer et à renforcer l'établissement de la budgétisation du Plan national d'action pour la Nutrition déclinant par la suite par les différents Plan de Mise en œuvre et le Plan de Suivi et Evaluation.

## Processus 2 : Garantir un cadre politique et juridique cohérent

| N / A  | 0             | 1                     | 2  | 3  | 4  |
|--|---------------|-----------------------|--|--|--|
| Non applicable   | Non commencé  | Commencé              | En cours                                       | Presque terminé  | Terminé  |
| Marqueur de progrès non applicables au contexte actuel | Rien en place | Planification initiée | Planification achevée et mise en œuvre initiée | Mise en œuvre achevée avec les étapes des processus en cours d'opérationnalisation | Entièrement opérationnelle / Cible atteinte / En cours avec la poursuite du suivi / Validée / Preuves fournies |

### Processus 2 : Garantir un cadre politique et juridique cohérent

Le cadre politique et juridique cohérent en place devrait éclairer et orienter la façon dont les parties prenantes nationales travaillent ensemble pour l'amélioration des résultats de la nutrition. Les politiques, stratégies et législations mises à jour sont fondamentales pour prévenir les conflits d'intérêt à travers le large éventail d'acteurs impliqués dans un sujet de société aussi complexe comme la nutrition. Ce processus met l'accent sur l'environnement politique et juridique.

#### Marqueur de progrès 2.1 : Analyser en permanence les politiques et législations existantes pertinentes pour la nutrition

| DÉFINITION   | SIGNES POSSIBLES   | NOTE FINALE DE LA PLATEFORME                          | QUELLES ACTIVITÉS / INTERVENTIONS JUSTIFIENT CHAQUE NOTATION ?   |
|--|--|---|--|
| Ce marqueur de progrès se penche sur la mesure dans laquelle les politiques existantes pertinentes pour la nutrition (spécifiques à la nutrition et contribuant à la nutrition) et les législations sont analysées à l'aide de processus de consultation multisectoriels avec des représentants des différentes parties prenantes, en particulier les représentants de la société civile. Il indique que le point a été fait et que les documents y afférents sont disponibles tout comme le | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Analyse multisectorielle régulière et point sur les politiques et la réglementation en vigueur.</li> <li>▪ Réflexion sur les politiques en place et le cadre juridique.</li> <li>▪ Existence d'articles de synthèse.</li> <li>▪ Indiquer toutes politiques pertinentes pour la nutrition (spécifiques à la nutrition et contribuant à la nutrition) et les législations identifiées, analysées au cours de la période de <i>reporting</i> et préciser le type de processus de consultation qui a été appliqué.</li> </ul> <p><b>Exigences minimales pour la notation 4 : Les pays sont tenus de fournir des preuves que les politiques et législations sont analysées</b></p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 3</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Production d'un document d'analyse d'intégration de la politique EAH et de la politique Nutrition</li> <li>▪ Evaluation de l'ONN et mise à jour du Plan National d'Action III effectué</li> <li>▪ La Politique National de Nutrition doit encore être actualisée</li> <li>▪ PSAEP : Programme Sectoriel pour l'Agriculture, Elevage et Pêche</li> <li>▪ PDSS : Politique de Développement Sectoriel et Sanitaire</li> <li>▪ PNS : Politique Nationale de Santé</li> <li>▪ PNPS : Politique Nationale de la Protection Sociale</li> <li>▪ Code de commercialisation des substituts des laits maternels et décret d'iодation et fluoration universelle de sel en place</li> </ul> |

|  |  |   |  |
|--|--|---|--|
| <p>sont ceux sur l'analyse en continu du contexte, qui peut éclairer et guider l'élaboration des politiques.</p>   |  |   |  |
| <p><b>Marqueur de progrès 2.2 : S'engager en permanence dans le plaidoyer pour influencer le développement, la mise à jour et la diffusion de cadres politiques et juridiques pertinents</b></p>   |  |   |  |
| <p>Ce marqueur de progrès se penche sur la mesure dans laquelle les parties prenantes sont capables de contribuer, influencer, et plaider pour le développement d'un cadre politique et juridique pour l'amélioration de la nutrition ou la mise à jour de celui en place (c'est-à-dire que les stratégies de plaidoyer et de communication sont mises en place pour soutenir la diffusion des politiques pertinentes). Il se concentre sur la façon dont les pays vérifient la cohérence politique et juridique entre les différents ministères et essaient d'élargir le soutien politique en encourageant l'engagement des parlementaires. Il met également l'accent sur les efforts déployés par les parties prenantes du pays pour influencer les décideurs à soutenir des</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Existence d'une stratégie de plaidoyer et de communication nationale,</li> <li>▪ Plaidoyer pour l'examen ou la révision des politiques et du cadre juridique avec l'aide des autres membres de la plateforme multisectorielle pour garantir la qualité,</li> <li>▪ Développer un récit et des déclarations communes pour influencer efficacement l'élaboration des politiques.</li> <li>▪ Attention et soutien des parlementaires (par exemple des groupes qui traitent spécifiquement de la nutrition ; votes à l'appui des changements proposés par la plateforme multisectorielle).</li> <li>▪ Influencer les ambassadeurs de la nutrition pour la promotion des politiques favorables à la nutrition.</li> <li>▪ Des groupes d'acteurs clés promeuvent l'intégration de la nutrition dans les politiques nationales et d'autres actions de développement connexes.</li> <li>▪ Exemples d'engagement à travers les publications, les notes d'orientation, la presse, la sensibilisation des médias sociaux, des ateliers.</li> <li>▪ Diffusion et communication du cadre politique et juridique par les parties prenantes clés au sein des publics concernés.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 4</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise en œuvre de la stratégie de plaidoyer de la plateforme HINA sur les axes identifiés prioritaires à savoir l'augmentation de financement pour la nutrition, une meilleure coordination et gouvernance</li> <li>▪ Implication des députés membres des commissions eau et santé dans la table ronde Wash'Nut organisé avec les membres de HINA</li> <li>▪ Formation et mise en place d'un réseau de champions pour la nutrition (regroupant des artistes, des athlètes) et un pool de journalistes sensibles à la nutrition</li> <li>▪ Un discours de plaidoyer sur les enjeux de l'accès à l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène et les messages de Healthy Start sur WASH &amp; Nutrition maternelle et infantile lors de la célébration de la Journée Mondiale de la Santé avril 2016 organisé par le Ministère de la Santé Publique</li> <li>▪ Le dispatch des supports Healthy Start, une campagne de plaidoyer menée par un des membres de la plateforme HINA WaterAid, sur les liens étroits WASH/Nutrition a confirmé auprès des autres secteurs l'implication de la plateforme à promouvoir ces liens.</li> <li>▪ Les membres de la plateforme ont veillé à optimiser les événements des secteurs sociaux pour intensifier le plaidoyer sur la</li> </ul> |

|   |   |            |  |
|---|---|------------|--|
| <p>législations et politiques fondées sur des données probantes qui sont en faveur des plus vulnérables et défavorisés (femmes et enfants) grâce à des approches fondées sur l'équité.</p>  | <p><b>Exigences minimales pour la notation 4 : Les pays sont tenus de fournir des preuves de l'impact du plaidoyer sur les cadres politiques et juridiques et les stratégies de soutien</b></p>   |            | <p>prise en charge de la malnutrition à travers les actions multisectorielles (WASH/Agriculture/Santé...) et un budget conséquent pour la santé maternelle et infantiles.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Conférence des bailleurs à Paris pour obtenir leurs engagements</li> <li>▪ Intégration de la nutrition parmi les thèmes discutés dans le GDS (Groupe de dialogue stratégique entre les bailleurs et le gouvernement)</li> <li>▪ Intégration de la nutrition parmi les secteurs à financer dans le CBI (Conférence des Bailleurs et des Investisseurs)</li> <li>▪ Réalisation d'une étude sur le coût de la faim à Madagascar et Plan d'Investissement pour la Nutrition</li> <li>▪ Création d'un groupe parlementaire pour la Nutrition</li> <li>▪ Nombreuses publications dans la presse sur la Nutrition</li> </ul> |
| <p><b>Marqueur de progrès 2.3 : Élaborer ou actualiser des cadres politiques et juridiques cohérents par le biais d'efforts coordonnés et harmonisés des parties prenantes nationales</b></p>   |   |            |  |
| <p>Ce marqueur de progrès se penche sur la mesure dans laquelle les parties prenantes nationales - gouvernement (à savoir les ministères de tutelle) et les partenaires non étatiques - coordonnent leurs contributions pour assurer le développement d'un cadre politique et juridique cohérent.</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Coordonner les politiques et la réglementation de la nutrition entre les ministères de tutelle concernés<br/>Par exemple Existence de directives / conseils / soutien ministériels nationaux pour l'intégration de la nutrition dans les politiques sectorielles.</li> <li>▪ Les groupes d'acteurs clés coordonnent et alignent les contributions aux politiques et législation (spécifiques à la nutrition et contribuant à la nutrition) nationales liées à la nutrition</li> <li>▪ Développer / mettre à jour les cadres</li> </ul> | <p>▪ 3</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le PNAN III a été préparé et lancé, le PNN doit être révisé et mis à jour</li> <li>▪ Les politiques/programmes sectoriels tels que PSAEP, PNS, PNPS, PSE/ PNAS, PNE ont intégré la nutrition</li> <li>▪ Une meilleure articulation de la Nutrition avec le secteur de l'eau est recommandée ainsi que leur participation</li> <li>▪ Le ministère de la santé, le ministère du commerce, le ministère de l'industrie s'alignent sur l'effectivité de l'application de la loi sur l'iodation universelle su sel à Madagascar</li> </ul>   |

|   |   |   |  |
|---|---|---|--|
|   | <p>politiques et juridiques avec l'aide des autres membres de la plateforme multisectorielle pour en vérifier la qualité.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Existence de politiques et stratégies pertinentes (spécifiques à la nutrition et contribuant à la nutrition) mises à jour</li> <li>▪ Existence d'une législation exhaustive pertinente à la nutrition mettant l'accent sur le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel, la législation sur l'enrichissement des aliments et la Loi sur les congés de maternité ainsi que des politiques qui responsabilisent la femme</li> <li>▪ Vérifier la cohérence des politiques de Nutrition avec d'autres politiques de développement telles que les politiques commerciales, agricoles et autres</li> </ul> <p><b>Exigences minimales pour la notation 4 : Les pays sont tenus de fournir des preuves des politiques et des législations développées à travers les efforts coordonnés</b></p> |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mobilisation des plateformes durant les processus de mise à jour des cadres politiques et juridiques</li> <li>▪ Existence des législations exhaustives pertinente à la nutrition</li> </ul> |
| <b>Marqueur de progrès 2.4 : Rendre opérationnels/faire respecter les cadres juridiques</b>   |   |   |  |
| <p>Ce marqueur de progrès se penche sur la disponibilité de mécanismes pour rendre opérationnel et faire respecter les législations telles que le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel, la Loi sur les congés de maternité, la législation sur l'enrichissement des aliments, le droit à l'alimentation, entre autres.</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Disponibilité des lignes directrices nationales et sous-nationales pour opérationnaliser la législation</li> <li>▪ Existence de mécanismes nationaux / sous-nationaux pour opérationnaliser et appliquer la législation<br/>[Bien vouloir partager les rapports / documents pertinents]</li> </ul> <p><b>Exigences minimales pour la notation 4 : Les pays sont tenus de fournir des preuves de l'application des lois</b></p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les Arrêtés d'application de certaines réglementations ne sont pas mise en œuvre</li> </ul>   |

| <b>Marqueur de progrès 2.5 : Mener un suivi et rédiger des rapports pour l'apprentissage et le maintien de l'impact des politiques et de la législation</b>   |  |   |  |
|---|--|---|--|
| <p>Ce marqueur de progrès se penche sur la mesure dans laquelle les politiques et les législations existantes ont été examinées et évaluées afin de documenter les meilleures pratiques ; et sur la mesure dans laquelle les leçons disponibles sont partagées par différentes parties prenantes au sein des plateformes multi-acteurs.</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Existence et utilisation des études des politiques, des rapports de suivi de la recherche, des évaluations d'impact, des disséminations publiques, etc.</li> <li>▪ Des groupes d'acteurs individuels contribuent à l'apprentissage mutuel</li> </ul> <p><b>Exigences minimales pour la notation 4 : Les pays sont tenus de fournir des preuves des enseignements tirés des examens et des évaluations, telles que des études de cas et des rapports</b></p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 3</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 3 études ont été réalisées et disséminées avec les parties prenantes concernées:</li> <li>▪ « Efforts réalisés en faveur de la nutrition à Madagascar en lien avec le financement » « état des lieux sur l'intégration de la Politique Nutritionnelle au sein des ministères concernés »</li> <li>▪ « Analyse des allocations budgétaire pour la nutrition sensible et spécifique »</li> <li>▪ Capitalisation des résultats des différentes études pour la réactualisation du PNAN III</li> </ul> |

**QUESTIONS COMPLÉMENTAIRES liées au système de suivi, d'évaluation, de redevabilité et d'apprentissage (MEAL). Donnez-nous votre point de vue sur les partenariats en SITUATION D'URGENCE :**

Si le pays ou une partie du pays s'est trouvée récemment/se trouve actuellement en situation d'urgence (par exemple : situations de conflit, de catastrophe naturelle ou de crise humanitaire), **veuillez décrire le processus d'intégration dans les cadres politiques et juridiques.**

Les mesures d'atténuation sont-elles clairement intégrées dans les cadres politiques et juridiques pertinents pour la nutrition ?

**QUESTIONS COMPLÉMENTAIRES liées au système de suivi, d'évaluation, de redevabilité et d'apprentissage (MEAL). Donnez-nous votre point de vue sur la manière dont NOUS POUVONS MESURER LES EFFORTS EN MATIÈRE DE PLAIDOYER ET LEUR RÉUSSITE :**

Mobilisation des défenseurs de haut niveau (y compris les ambassadeurs de la nutrition, les parlementaires et les médias)

Avez-vous suivi des moments de réussite grâce à l'engagement de défenseurs de haut niveau ? Examinez leurs déclarations publiques, leur présence sur des événements de haut niveau, les interventions des parlementaires concernant la nutrition, etc. et transmettez les éléments de

Des fonds promis par la BAD, la Banque Mondiale pour contribuer à la lutte contre la malnutrition à l'issue de la conférence des bailleurs et des investisseurs  
Prise d'engagement officiel avec une déclaration publique du Premier Ministre



## Evaluation Conjointe 2017 de plateforme nationale multi-acteurs

SMART-ness des nouveaux engagements nutritionnels des gouvernements et des réseaux / alliances (OSC, secteur privé, système des Nations Unies, donateurs) depuis début 2016

preuve démontrant les effets de leurs plaidoyers. Les nouveaux engagements devraient-ils être collectés et suivis dans le cadre du MEAL? Dans l'affirmative, comment cela devrait-il être fait? Si vous avez de l'expérience avec le suivi des engagements dans votre pays, pouvez-vous décrire comment cela a été fait? Était-ce utile? Pour quoi?

d'augmenter le budget alloué à nutrition

| Parties prenantes | Description/contribution clé de chaque partie prenante au Processus 2                         |
|-------------------|---|
| Gouvernement      | -   |
| ONU               | -   |
| Donateur          | -   |
| Secteur privé     | -   |
| OSC               | - Participation et mise en œuvre effective des actions de plaidoyer en faveur de la nutrition |
| Autres            | -   |

### RÉSUMÉ GÉNÉRAL DE PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE (AVRIL 2016 À AVRIL 2017) POUR LE PROCESSUS 2 : Un cadre politique et juridique cohérent (à savoir les réalisations globales / changements positifs / principaux défis et propositions d'amélioration / autres activités pertinentes dans le contexte des efforts de renforcement de la nutrition dans le pays)

Engagement du Gouvernement dans la Politique National de Nutrition (Discours de Son Excellence Le Président de la République, et celui de Monsieur Le Premier Ministre)

### Processus 3 : Aligner les actions autour d'un cadre commun de résultats

| N / A  | 0                   | 1                     | 2  | 3  | 4  |
|--|---------------------|-----------------------|--|--|--|
| <b>Non applicable</b>                                  | <b>Non commencé</b> | <b>Commencé</b>       | <b>En cours</b>                                | <b>Presque terminé</b>   | <b>Terminé</b>   |
| Marqueur de progrès non applicables au contexte actuel | Rien en place       | Planification initiée | Planification achevée et mise en œuvre initiée | Mise en œuvre achevée avec les étapes des processus en cours d'opérationnalisation | Entièrement opérationnelle / Cible atteinte / En cours avec la poursuite du suivi / Validée / Preuves fournies |

#### Processus 3 : Alignement des actions autour d'un cadre commun de résultats (CCR – voir ANNEXE 4 pour la définition)

L'alignement des actions dans tous les secteurs qui contribuent de manière significative à l'amélioration de la nutrition démontre la mesure dans laquelle de multiples secteurs et parties prenantes travaillent efficacement ensemble et la mesure dans laquelle les politiques et les législations sont opérationnalisées pour assurer que toutes les personnes, en particulier les femmes et les enfants, bénéficient d'une amélioration de leur état nutritionnel. Ce processus se penche sur le côté opérationnel des cadres politique et juridiques et la façon dont ils se traduisent en actions.<sup>1</sup> Le terme « cadre commun de résultats » est utilisé pour décrire un ensemble de résultats escomptés convenus entre les différents secteurs des gouvernements et les principales parties prenantes par le biais d'un processus négocié. L'existence de résultats communs convenus permettrait aux parties prenantes de rendre leurs actions plus axées sur la nutrition par une coordination ou une intégration accrue. Dans la pratique, un cadre commun de résultats peut donner lieu à un ensemble de documents qui sont reconnus comme un point de référence pour tous les secteurs et parties prenantes qui travaillent ensemble pour un impact dans les efforts de renforcement de la nutrition.

#### Marqueur de progrès 3.1 : Aligner les actions existantes avec les cibles/stratégies nationales en matière de nutrition

| DÉFINITION   | SIGNES POSSIBLES  | NOTE FINALE DE LA PLATEFORME | QUELLES ACTIVITÉS / INTERVENTIONS JUSTIFIENT CHAQUE NOTATION  |
|--|---|------------------------------|---|
| Ce marqueur de progrès se penche sur la mesure dans laquelle les groupes d'acteurs ont fait le point avant d'aligner leurs propres plans et programmes pour la nutrition en conséquence afin de refléter les politiques et priorités nationales. Il se concentre sur l'alignement des actions à travers tous les secteurs et parties | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Revue/Analyse de la situation nutritionnelle multisectorielle</li> <li>▪ Analyse des programmes gouvernementaux sectoriels et des mécanismes de mise en œuvre</li> <li>▪ Cartographie des parties prenantes et d'actions pour la nutrition</li> <li>▪ Consultations multi-acteurs pour l'alignement des actions</li> </ul> | 3                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Production d'une cartographie des OSCs et ONGI membres de la plateforme HINA</li> <li>▪ ☑ Cartographie mise à jour à la demande</li> <li>▪ ☑ Les partenaires analysent la situation nutritionnelle et s'alignent sur les cibles et stratégies nationales ; Cependant, les données et système de</li> </ul> |

<sup>1</sup> « Actions » se réfère aux interventions, des programmes, services, campagnes et lois adoptées ou aux politiques spécifiques. Les séries 2013 de la publication du *The Lancet* sur la nutrition maternelle et infantile fournissent un ensemble d'actions spécifiques de nutrition fondées sur des preuves à fort impact, y compris l'adoption de pratiques telles que « l'allaitement maternel exclusif pendant six mois »

|  |  |   |  |
|--|--|---|--|
| <p>prenantes qui contribuent de façon significative à l'amélioration de la nutrition.<br/>Note : tandis que le Marqueur de Progrès 2.1 se focalise sur la révision des politiques et législations, le Marqueur de Progrès 3.1 se concentre la révision des programmes et la capacité de mise en œuvre</p>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des lacunes existantes et accord sur les actions de base en nutrition, en alignement avec le cadre politique et légal</li> </ul> <p><b>Exigences minimales pour la notation 4 : Les pays sont tenus de fournir des documents à l'appui de l'alignement</b></p>  |   | <p>surveillance ne sont pas disponible pour tout le pays</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>L'approche IPC Sécurité Alimentaire et IPC Malnutrition Aigue permet une analyse commune par les différents acteurs, même si cela ne couvre pas tout le pays</li> </ul>  |
| <p><b>Marqueur de progrès 3.2 : Traduire les cadres politiques et juridiques en un cadre commun de résultats pouvant être mis en œuvre afin de renforcer la nutrition</b></p>  |  |   |  |
| <p>Ce marqueur de progrès se penche sur la mesure dans laquelle les parties prenantes sont capables de s'harmoniser autour d'un cadre commun de résultats afin d'aligner efficacement les interventions pour améliorer la nutrition dans le pays. Le cadre commun de résultats est reconnu comme cadre d'orientation pour la mise en œuvre à moyen / long terme des actions avec des cibles nutritionnelles clairement identifiées. Idéalement, un cadre commun de résultat devrait avoir identifié le mécanisme de coordination (et les capacités y relatives) et défini les rôles et redevabilités de chacune des parties prenantes pour la mise en œuvre. Il devrait englober une matrice de mise en œuvre, un cadre de suivi et d'évaluation et des interventions chiffrées, y compris les estimations de coûts de coordination et de suivi et</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Définir les objectifs à moyen / long terme pour la nutrition dans le cadre de la planification nationale</li> <li>Définir le processus de mise en œuvre avec des rôles clairs pour les groupes d'acteurs<sup>2</sup></li> <li>S'accorder sur le cadre commun de résultats pour le renforcement de la nutrition. Les éléments d'un cadre commun de résultats doivent être les suivants : Titre du cadre commun de résultats ; plan de mise en œuvre avec des rôles définis des parties prenantes dans des secteurs clés (par exemple la santé, l'agriculture, la protection sociale, l'éducation, l'Eau, assainissement, hygiène, le sexe) ; les estimations des coûts des interventions incluses ; les estimations de coûts pour le plaidoyer, la coordination et le suivi</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>3</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Activités de la plateforme Chercheurs basées sur le nouveau Plan National (PNAN-III). Objectif commun : réduire jusqu'à 38% le taux de malnutrition chronique</li> <li>La plateforme Chercheurs s'engage à vulgariser les résultats de recherche, notamment ceux qui ne sont pas encore valorisés afin que ceux-ci puissent être appliqués au niveau national, surtout par le monde rural</li> <li>Préparation du PNAN III et lancement par le Président de la République</li> <li>Le cadre commun de résultats, la budgétisation et le plan de mise ne œuvre restent à être développé</li> <li>Le plan d'actions de la Plateforme Secteur Privé a été tiré suivant les objectifs du PNAN III, y compris les interventions</li> </ul> |

<sup>2</sup> Cela suppose l'existence de coordination et de l'engagement multisectoriel et multi-acteurs dans le cadre du Processus 1

|   |  |   |  |
|---|--|---|--|
| <p>évaluation.</p>  | <p>et évaluation ; les besoins de renforcement des capacités et les priorités</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Évaluation de la capacité de coordination pour soutenir le cadre commun de résultats</li> </ul> <p><b>Exigences minimales pour la notation 4 : Les pays sont tenus de fournir la preuve d'un plan solide qui a été techniquement et politiquement approuvé. Merci de préciser si vous avez utilisé la « checklist » : <a href="#">Quality Check List</a></b></p>  |   |  |
| <p><b>Marqueur de progrès 3.3 : Organiser et mettre en œuvre les priorités annuelles conformément au cadre commun de résultats</b></p>  |  |   |  |
| <p>Ce marqueur de progrès porte spécifiquement sur les compétences nationales et locales à séquencer les actions prioritaires et à les mettre en œuvre. Cela nécessite, d'une part, une compréhension claire des lacunes en termes de capacité de prestation et, d'autre part, une volonté des parties prenantes de niveau national et global à mobiliser leur expertise technique afin de répondre en temps opportun et de manière coordonnée, aux besoins identifiés.</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Évaluations réalisées sur la capacité de mise en œuvre, y compris la main-d'œuvre et d'autres ressources</li> <li>▪ Séquençage des priorités pour mobiliser les entités responsables de la mise en œuvre et développer leurs capacités conformément aux évaluations et mécanismes communs</li> <li>▪ Existence de plans de travail annuels détaillés avec des cibles mesurables pour guider la mise en œuvre</li> <li>▪ Réforme institutionnelle mise en œuvre selon les besoins pour accroître la capacité du mécanisme de coordination</li> </ul> <p><b>Exigences minimales pour la notation 4 : Les pays sont tenus de fournir des preuves des actions alignées autour de priorités annuelles,</b></p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 3</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'évaluation de la capacité de coordination (ONN) a été réalisée</li> <li>▪ Priorités établies dans le PNAN III</li> <li>▪ Les PTA doivent maintenant être développés suite au lancement du PNAN III</li> <li>▪ Réformes institutionnelles non mise en œuvre</li> </ul> |

|  | comme un plan de travail annuel ou le plan de mise en œuvre  |   |  |
|--|--|---|--|
| <b>Marqueur de progrès 3.4 : Assurer un suivi conjoint des actions prioritaires conformément au cadre commun de résultats</b>  |  |   |  |
| <p>Ce marqueur de progrès porte spécifiquement sur la façon dont les systèmes d'information sont utilisés pour suivre la mise en œuvre des actions prioritaires pour l'amélioration de la nutrition. Il examine plus particulièrement la disponibilité des rapports conjoints de progrès qui peuvent utilement éclairer l'ajustement des interventions et contribuer à un ciblage harmonisé et la prestation de services coordonnée entre les parties prenantes du pays.</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Système d'information (par exemple : plateformes et portails multi-sectoriels) en place pour recueillir, analyser et communiquer régulièrement les indicateurs convenus en mettant l'accent sur la mesure de la couverture de la mise en œuvre et de la performance</li> <li>▪ Existence de rapports d'avancement réguliers</li> <li>▪ Tenue des examens conjoints annuels / réguliers et des visites de suivi</li> <li>▪ Ajustements des plans annuels, y compris des budgets sur la base de l'analyse de la performance</li> <li>▪ Existence d'un suivi participatif de la société civile</li> </ul> <p><b>Exigences minimales pour la notation 4 : Les pays sont tenus de fournir des preuves de l'examen régulier / annuel de la couverture de la mise en œuvre et de la performance des actions prioritaires</b></p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 3</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise à l'échelle et redynamisation du GRSE (Groupe Régional de Suivi et Evaluation) dans les 22 Régions</li> <li>▪ ☑ Participation active de la société civile au Groupe Régional de Suivi Evaluation (GRSE) dynamisé par le point focal gouvernemental</li> </ul>                          |
| <b>Marqueur de progrès 3.5 : Évaluer la mise en œuvre des actions pour comprendre, atteindre et maintenir leurs effets sur la nutrition</b>  |  |   |  |
| <p>Ce marqueur de progrès porte spécifiquement sur la façon dont les résultats et le succès sont en cours d'évaluation pour éclairer la prise de décision concernant la mise en œuvre et rassembler des preuves que les populations sont bénéficiaires.</p>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapports et publications d'enquêtes sur la population, des études de mise en œuvre, de l'évaluation de l'impact et de la recherche opérationnelle</li> <li>▪ Intégrer et partager les leçons apprises, bonnes pratiques, études de cas, narratifs de changement et les progrès dans la mise en œuvre</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 3</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ deux études de capitalisation : « Capitalisation des expériences des OSC membres de HINA de la région Atsinanana » et</li> <li>▪ « Capitalisation des acquis de la structuration de HINA »</li> <li>▪ Participation de tous les acteurs durant les processus des études : dès la</li> </ul> |

|  |   |  |  |
|--|---|--|--|
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Audit social des résultats et analyse de l'impact par la société civile</li> <li>▪ Plaider pour une couverture plus élargie et efficace des programmes spécifiques à la nutrition et contribuant à la nutrition</li> </ul> <p><b>Exigences minimales pour la notation 4 : Les pays sont tenus de fournir des preuves de l'évaluation du renforcement de la mise en œuvre, qui démontrent l'impact de la nutrition et sont mis à la disposition du public</b></p> |  | <p>conception de la méthodologie jusqu'à la restitution des résultats</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réalisation d'études très importantes pour le plaidoyer pour la Nutrition (Le coût de la Faim et le Plan d'Investissement pour la Nutrition)</li> <li>▪ Célébration de la Journée Nationale de Nutrition chaque année</li> <li>▪ Le site de partage Hay Zara devrait être revitalisé</li> </ul> |
|--|---|--|--|

**QUESTIONS COMPLÉMENTAIRES liées au système de suivi, d'évaluation, de redevabilité et d'apprentissage (MEAL). Donnez-nous votre point de vue sur les partenariats en SITUATION D'URGENCE :**

Si le pays ou une partie du pays s'est trouvé récemment/se trouve actuellement en situation d'urgence (par exemple : situations de conflit, de catastrophe naturelle ou de crise humanitaire), veuillez décrire le **processus d'alignement avec les mesures d'urgence.**

Les mesures d'atténuation sont-elles mises en œuvre de manière claire et coordonnée ? Un paquet multisectoriel minimum est-il mis en œuvre en cas d'urgence ?  
Si oui, pouvez-vous préciser ?

| Parties prenantes | Description/contribution clé de chaque partie prenante au Processus 3                                 |
|-------------------|---|
| Gouvernement      | -   |
| ONU               | -   |
| Donateur          | -   |
| Secteur privé     | -   |
| OSC               | - Contribution au groupe régional de suivi évaluation et capitalisation des acquis et leçons apprises |
| Autres            | -   |

**RÉSUMÉ GÉNÉRAL DE PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE (AVRIL 2016 À AVRIL 2017) POUR LE PROCESSUS 3 : Cadre commun de résultats pour le plan national de nutrition (programmation alignée)**  
 (réalisations globales / changements positifs / défis et suggestions d'améliorations clés / autres activités pertinentes dans le cadre des efforts nationaux de renforcement de la nutrition)

Orientation globale des activités de nutrition cadrée suivant les différents Plan National de Nutrition PNAN 3 et intégré dans les Plans sectoriels des différents secteurs de mise en œuvre.  
 Renforcement de plaidoyer nécessaire.  
 Développement des capacités à renforcer  
 Le système d'information a besoin d'être renforcé de manière à analyser et communiquer régulièrement les indicateurs

### Processus 4 : Procéder au suivi financier et mobiliser des ressources

| N / A  | 0                   | 1                     | 2  | 3  | 4  |
|--|---------------------|-----------------------|--|--|--|
| <b>Non applicable</b>                                  | <b>Non commencé</b> | <b>Commencé</b>       | <b>En cours</b>                                | <b>Presque terminé</b>   | <b>Terminé</b>   |
| Marqueur de progrès non applicables au contexte actuel | Rien en place       | Planification initiée | Planification achevée et mise en œuvre initiée | Mise en œuvre achevée avec les étapes des processus en cours d'opérationnalisation | Entièrement opérationnelle / Cible atteinte / En cours avec la poursuite du suivi / Validée / Preuves fournies |

#### Processus 4 : Suivi financier et mobilisation des ressources

L'évaluation de la faisabilité financière des plans nationaux pour mettre en œuvre des actions en vue d'améliorer la nutrition est essentielle pour déterminer les besoins de financement. Cette évaluation est basée sur les compétences à suivre les dépenses prévues et réelles pour la nutrition à travers les ministères concernés et les partenaires extérieurs. L'existence de plans avec des actions clairement chiffrées aide les autorités gouvernementales et les principales parties prenantes (par exemple les Nations Unies, les donateurs, le Secteur privé, la Société civile) à aligner et contribuer des ressources aux priorités nationales, à estimer le budget nécessaire à la mise en œuvre et à identifier les déficits de financement.

#### Marqueur de progrès 4.1 : Chiffrer et évaluer la faisabilité financière du cadre commun de résultats

| DÉFINITION   | SIGNES POSSIBLES   | NOTE FINALE DE LA PLATEFORME | QUELLES ACTIVITÉS / INTERVENTIONS JUSTIFIENT CHAQUE NOTATION ?   |
|--|--|------------------------------|--|
| Ce marqueur de progrès se penche sur la mesure dans laquelle les gouvernements et toutes les parties prenantes autres dans le pays sont en mesure de fournir des contributions pour le chiffrage des actions spécifiques à la nutrition et contribuant à la nutrition, dans tous les secteurs pertinents (les exercices de chiffrage peuvent être réalisés de différentes façons, y compris la réalisation d'une révision des dépenses courantes ou une estimation des coûts unitaires). | <ul style="list-style-type: none"> <li>Existence d'estimations chiffrées des actions liées à la nutrition [Veuillez fournir la documentation pertinente]</li> <li>Existence de plans chiffrés pour la mise en œuvre de cadre commun de résultats</li> <li>Les groupes d'acteurs ont un aperçu de leurs propres allocations pour les programmes / actions relatifs à la nutrition [Veuillez fournir la documentation pertinente]</li> </ul> <p><b>Exigences minimales pour la notation 4 : Les pays sont tenus de fournir des documents décrivant la méthode de chiffrage et des programmes ou des plans chiffrés</b></p> | 3                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation d'une étude sur « Analyse des allocations budgétaires du gouvernement pour la nutrition sensible et spécifique du 2012 à 2015 »</li> <li>Evaluation chiffrée existant</li> <li>Besoin de préparer le plan chiffré du PNAN III</li> <li>PTA budgétisé élaboré</li> </ul> |

#### Marqueur de progrès 4.2 : Assurer un suivi du financement de la nutrition et rédiger des rapports à ce sujet

|                                  |                                 |   |  |
|----------------------------------|---------------------------------|---|--|
| Ce marqueur de progrès se penche | Reporting sur les interventions | 3 | Suivi budgétaire régulier demandé par le |
|----------------------------------|---------------------------------|---|--|



|   |   |   |  |
|---|---|---|--|
| <p>sur la mesure dans laquelle les gouvernements et toutes les autres parties prenantes dans le pays sont en mesure de suivre leurs allocations et dépenses (si disponible) pour des actions spécifiques à la nutrition et contribuant à la nutrition dans les secteurs pertinents. Ce marqueur de progrès vise également à déterminer si le suivi financier pour la nutrition fait l'objet de <i>reporting</i> et s'il est disséminé de manière transparente auprès d'autres partenaires de la plateforme multisectorielle, y compris le gouvernement.</p> | <p>spécifiques et contribuant à la nutrition, ventilées par secteur, et sources de financement (ressources internes et externes), y compris</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ les dépenses prévues</li> <li>○ les allocations courantes</li> <li>○ et les dépenses récentes (dans les un à deux ans de la période d'allocation identifiée)</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Existence de mécanismes, y compris de rapports financiers réguliers, de rapports d'audit indépendants, d'études sur l'efficacité au regard des coûts, consolidation multi-sectorielle des dépenses sectorielles pour la nutrition, et d'autres rapports.             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence d'informations financière transparentes et accessibles au public</li> </ul> </li> <li>▪ Audits sociaux, partage de l'information financière entre les membres de la plateforme multisectorielle, mise de l'information financière à la disposition du public.</li> </ul> <p><b>Exigences minimales pour la notation 4 : Les pays sont tenus de fournir des preuves que l'information sur les allocations et dépenses courantes réelles est accessible au public</b></p> |   | <p>Ministère des Finances</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Présentation des rapports techniques et financiers au Bureau Permanent du Conseil National de Nutrition</li> </ul>                      |
| <p><b>Marqueur de progrès 4.3 : Renforcer et aligner les ressources, et notamment combler les manques de financements</b></p>   |   |   |  |
| <p>Ce marqueur de progrès porte spécifiquement sur les compétences des gouvernements et d'autres parties prenantes dans</p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Existence d'un mécanisme pour identifier les sources financières courantes, la couverture et les déficits de financement</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 3</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une action de plaidoyer a été initiée par HINA en se basant sur l'étude sur les allocations budgétaires afin d'influencer la nouvelle Loi de Finances 2019</li> </ul> |

|  |  |   |   |
|--|--|---|---|
| <p>le pays à identifier les déficits de financement et mobiliser des fonds supplémentaires grâce à une meilleure harmonisation et allocation des budgets, au plaidoyer et à la mise en place de mécanismes spécifiques.</p>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le gouvernement et les autres parties prenantes dans le pays évaluent les besoins de financement supplémentaires ; l'investissement dans la nutrition est continu ; le plaidoyer pour l'allocation des ressources pour des actions liées à la nutrition est également continu</li> <li>▪ Augmenter stratégiquement les allocations budgétaires du gouvernement, et mobiliser des ressources internes et externes supplémentaires.</li> </ul> <p><b>Exigences minimales pour la notation 4 : Les pays sont tenus de fournir des preuves d'un mécanisme permettant de combler les déficits de financement</b></p> |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La plateforme des Nations-Unies/ Donneurs joue un rôle important dans le plaidoyer et la levée de financement pour la Nutrition</li> <li>▪ L'ONN a vu son budget doubler (RPI)</li> <li>▪ Les autres informations seront disponibles après la budgétisation du PNAN III</li> </ul> |
| <b>Marqueur de progrès 4.4 : Concrétiser les promesses de financements</b>   |  |   |   |
| <p>Ce marqueur de progrès examine comment les gouvernements et les autres parties prenantes nationales sont en mesure de transformer les promesses en décaissements. Il inclut la capacité des donateurs à examiner comment leurs décaissements se font en temps opportun et en ligne avec l'exercice budgétaire dans lequel ils ont été programmés.</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Transformer les promesses en décaissements proportionnels et poursuivre la réalisation des engagements externes</li> <li>▪ Les décaissements pour les engagements des ressources internes et externes sont réalisées à travers : les allocations budgétaires gouvernementales aux organisations responsables de la mise en œuvre des actions liées à la nutrition ;</li> <li>▪ et les programmes spécifiques réalisés par le gouvernement et/ou d'autres parties prenantes dans le pays.</li> </ul> <p><b>Exigences minimales pour la notation 4 : Les pays sont tenus de</b></p>                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Engagement du 1er semestre accordé et reflété dans la loi de finances.</li> <li>▪ Engagement du deuxième semestre en cours de négociation</li> </ul>   |

|  |   |            |  |
|--|---|------------|--|
|  | <b>fournir des preuves de décaissements pour les engagements (interne ou externe)</b>   |            |  |
| <b>Marqueur de progrès 4.5 : Assurer la prévisibilité du financement pluriannuel pour soutenir les résultats des mises en œuvre et leurs répercussions sur la nutrition</b>  |   |            |  |
| <p>Ce marqueur de progrès examine spécifiquement comment les gouvernements et les parties prenantes nationales s'engagent collectivement dans le financement prévisible à long terme pour assurer des résultats et l'impact. Il examine les changements importants tels que le continuum entre le financement humanitaire à court terme et le financement du développement à long terme, la mise en place de mécanismes de financement souples, mais prévisibles et durables et la résolution des déficits de financement.</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Existence d'une stratégie flexible et à long terme de mobilisation des ressources</li> <li>▪ Réduction coordonnée des déficits de financement grâce à des contributions internes et externes</li> <li>▪ Contributions nationales flexibles stables et en augmentation</li> <li>▪ Existence de projections / résolutions financières à long terme / pluriannuelles</li> </ul> <p><b>Exigences minimales pour la notation 4 : Les pays sont tenus de fournir des preuves de mécanismes de financement pluriannuels</b></p> | <p>▪ 2</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Budgétisation du Plan National d'action pour la nutrition en cours d'élaboration</li> </ul> |

**QUESTIONS COMPLÉMENTAIRES liées au système de suivi, d'évaluation, de redevabilité et d'apprentissage (MEAL). Donnez-nous votre point de vue sur les partenariats en SITUATION D'URGENCE :**

Si le pays ou une partie du pays s'est trouvé récemment/se trouve actuellement en situation d'urgence (par exemple : situations de conflit, de catastrophe naturelle ou de crise humanitaire), veuillez décrire le **financement des mesures d'atténuation**

Existe-t-il des financements clairement identifiés, et comment viennent-ils compléter les financements pour la nutrition ?

| Parties prenantes    | Description/contribution clé de chaque partie prenante au Processus 4   |
|----------------------|---|
| <b>Gouvernement</b>  | - Plaidoyer permanent pour un accord sur l'engagement du financement et intégration   |
| <b>ONU</b>           | - En cours d'acquisition du système   |
| <b>Donateur</b>      | -   |
| <b>Secteur privé</b> | -   |
| <b>OSC</b>           | - Réalisation d'une étude sur l'analyse des allocations budgétaires du gouvernement pour la nutrition spécifique et sensible dans neufs Ministères avec une initiation d'action de plaidoyer pour influencer la nouvelle loi de finance |
| <b>Autres</b>        | -   |

**RÉSUMÉ GÉNÉRAL DE PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE (AVRIL 2016 À AVRIL 2017) POUR LE PROCESSUS 4 : Suivi financier et mobilisation des ressources (à savoir les réalisations globales / changements positifs / défis et suggestions clés pour l'amélioration / autres activités pertinentes dans le contexte des efforts de renforcement de la nutrition dans le pays)**

La plateforme des chercheurs n'a pas encore de financement pour la réalisation de ses activités. Les actions entreprises pour démarrer les activités sont réalisées à titre de bénévolat et d'utilisation de ressources humaines et outils disponibles auprès des institutions membres.

La Plateforme de Secteur Privé n'a pas de financement externe mais fonctionne suivant les ressources à disposition, des cotisations que chaque entreprise donne. Pour les activités, le budget de fonctionnement est en cours.

## Annexe 1 : Priorités communes pour 2017-2018

### Priorités 2015-2016

### Prenez le temps de réfléchir à la réalisation des actions par rapport à vos priorités :

- Avez-vous pu répondre aux priorités identifiées au cours de l'exercice d'évaluation conjointe 2016 ? Quelles priorités ont été réalisées ? Quelles priorités ne l'ont pas été ? Qu'est-ce qui a bien fonctionné ? Qu'est-ce qui n'a pas bien fonctionné ?

Les priorités identifiées et ont pu être réalisées durant la période de 2016- Avril 2017 :

- Examen des documents de politique et de législation pertinente
- Planification stratégique pour définir les actions à inclure dans le cadre commun de résultats
- Élaboration du dossier national d'investissement, soutenus par des données et des preuves, pour conduire le plaidoyer en faveur de la nutrition

Ce qui nécessite encore à être réalisé :

- ✓ Renforcement des compétences des acteurs clés, comme les membres de la plateforme multi-acteurs. Les compétences pourraient inclure la communication et la négociation, l'esprit d'équipe et le leadership, la planification et la coordination.
- ✓ Soutien du renforcement des capacités des individus ou des organisations à mieux s'engager pour : les thèmes (comme l'Eau, assainissement, hygiène), les secteurs (comme l'éducation ou le Secteur privé), ou des groupes (comme le milieu scientifique et universitaire)

- La plateforme multi-acteurs a-t-elle été en mesure de coordonner les réponses des acteurs dans les champs d'action identifiés comme étant prioritaires pour cette année ?
- Si non, avez-vous pu accéder à une aide technique extérieure si besoin ? Qu'est-ce qui a bien fonctionné ? Qu'est-ce qui n'a pas bien fonctionné ?
- Avez-vous organisé un événement de haut niveau sur la nutrition ? Si oui, veuillez le décrire de manière détaillée.

L'intégration de la nutrition dans chaque Plan sectoriel  
Plan d'action des Plates formes existant et intégré dans le PNAN 3 pour la durée de 2017-2021.

Organisation d'une rencontre avec les bailleurs accompagnée des représentants du gouvernement ceci pour un plaidoyer pour le PNAN 3.

**Maintenant, veuillez décrire en détail vos principales priorités pour 2017-2018.**

*Veuillez lister vos principales priorités pour l'année à venir, en fournissant des informations détaillées et en précisant si vous prévoyez de faire appel au soutien du système d'assistance du Mouvement SUN (Secrétariat, Comité exécutif, Groupe principal, Coordinateur, réseaux mondiaux du Mouvement SUN, experts) pour y parvenir.*

- Appui à des experts nécessaire pour la mise à jour du PNN (Politique National de Nutrition), Plan de la mise en œuvre, Plan National de suivi évaluation du Plan National d'action pour la Nutrition et enfin la budgétisation du PNAN 3 pour un fort plaidoyer nationale et internationale
- Appui sur la recherche de financement nationale et internationale pour la mise en œuvre du Plan National d'action pour la nutrition
- Renforcement de la redynamisation et d'opérationnalisation des plates formes
- Soutien nécessaire pour une meilleure gestion des données et de constitution de base de donnée nationale
- Appui sur le renforcement des compétences des acteurs clés, comme les membres de la plateforme multi-acteurs. Les compétences pourraient inclure la communication et la négociation, l'esprit d'équipe et le leadership, la planification et la coordination.
- Soutien sur le renforcement des capacités des individus ou des organisations à mieux s'engager pour : les thèmes (comme l'Eau, assainissement, hygiène), les secteurs (comme l'éducation ou le Secteur privé), ou des groupes (comme le milieu scientifique et universitaire)
  
- La plateforme des chercheurs a besoin d'être mise en réseau mondial avec le monde académique, universitaire et de recherche. Elle a également besoin d'être appuyer financièrement :
  - dans la création d'une base de données interactive on-line inventoriant les résultats de recherche en nutrition et en culture de plantes à haute valeur nutritionnelle,
  - dans la réalisation de la vulgarisation des résultats de recherche auprès des cibles, tels que les paysans, le secteur privé, les acteurs de la restauration à bon marché... (utilisation de différents outils de communication tels que les médias, les outils pédagogiques et de sensibilisation etc)
  - dans la réalisation de mini-projets de recherche à l'issus des résultats de recherche déjà réalisés. La liste de ces projets envisagés est visible dans le plan d'action de la plateforme MIKASA (exemples de projets envisagés : fabrication de biscuits enrichi, sans sucre mais sucré et valorisant les ressources disponibles localement, fabrication d'isolats protéiques à partir de quelques plantes à valoriser et de co-produits halieutique et insectes comestibles)
  
- La plateforme du Secteur Privé a besoin d'être mise en réseau mondial avec d'autre Plateforme secteur Privé pour bénéficier de leurs expériences et des démarches ou méthodes de travail pour atteindre les objectifs, de déterminer aussi les bons indicateurs pour voir réellement les impacts des activités. Elle a besoin de cartographie de données de nutrition permettant de définir les approches à faire pour chaque zone à intervenir. Elle a également besoin d'être appuyée financièrement dans les activités de vulgarisation des et la distributions des compléments alimentaires surtout pour les zones reculées, les activités de sensibilisation et les collectes des données.
  
-

## Evaluation Conjointe 2017 de plateforme nationale multi-acteurs

Avez-vous l'intention d'organiser un événement de haut niveau sur la nutrition ? Si oui, veuillez le présenter de manière détaillée.

- 
- - Conférence des bailleurs eu niveau nationale et internationale (selon les possibilités) pour un positionnement et engagements des ces derniers après budgétisation du PNAN 3
-

## Annexe 2 : Informations sur les participants

| N° | Titre                    | Nom                             | Organisation  | Rôle spécifique au sein du Mouvement SUN (le cas échéant)  | Courriel   | Téléphone           | Le contact devrait-il être inclus dans la liste de diffusion SUN ? |
|----|--------------------------|---------------------------------|---|--|--|---------------------|--|
| 1. | Coordonnateur National   | RAVELOHARISON Ambinintsoa A.    | ONN   | Point Focal National du SUN  | cn.mbinn@onn.mg  | 0 261 32 11 158 50  | OUI  |
| 2. | Dr                       | Razafimandimby Andriamandranto  | HINA  | Président du Conseil d'Administration su Société Civile  | <a href="mailto:arazafimandimby@yahoo.fr">arazafimandimby@yahoo.fr</a> | 034.01.990.69       | Oui  |
| 3. | Dr                       | RANDRIAMASIARIJAON A Harinelina | Ministère de la Santé Publique  | Point focal gouvernement   | <a href="mailto:sppcm.dsemr@yahoo.fr">sppcm.dsemr@yahoo.fr</a>         | 0 261 34 80 185 53  | Oui  |
| 4. | Dr.                      | RAMAROSON Vonimihaingo          | FOFIFA (Centre National de Recherche appliqué au Développement Rural) | Membre de bureau de la plateforme des chercheurs MIKASA et coordinatrice de toutes les activités de cette plateforme | rvonimihaingo@yahoo.fr   | +261 34 16 781 81   | OUI  |
| 5. | Spécialiste en nutrition | Sylvie Chamois, UNICEF          | UNICEF  | Plate forme des Donateurs/ Nations Unis  | schamois@unicef.org  | 0 261 32 23 429 31  | OUI  |
| 6. | Agronome                 | Herilalaina RABARISOA           | Société Home pharma   | Plate forme des Sociétés privés  | homeochimie@homeopharma.mg   | 0 261 34 49152 04   | oui  |
| 7. | Agronome                 | RASOARAHONA Felah               | Société Home pharma   | Plate forme des Sociétés privés  | homeoir@homeopharma.mg   | 00 261 34 20 780 55 | oui  |
| 8. | Spécialiste en           | Bodo Rakotomalala,              | UNICEF  | Plate forme des Donateurs/ Nations Unis  | brakotomalala@unicef.org   | 0 261 32 23 429 28  | OUI  |



|    |  |                              |                       |  |  |                    |     |
|----|--|------------------------------|-----------------------|--|--|--------------------|-----|
|    | politique de nutrition   |                              |                       |  |  |                    |     |
| 9. |  | Xavier Poncin,               | PAM                   | Plate forme des Donateurs/<br>Nations Unis   | Xavier.poncin@wfp.org  | 0 261 32 07 137 17 | OUI |
| 10 |  | Eddy Rasoanaivo,             | USAID                 | Plate forme des Donateurs/<br>Nations Unis   | erasoanaivo@usaid.org  |                    | OUI |
| 11 | Chargée de Plaidoyer   | Faniry Hantarivivo           | Action Contre la Faim | Responsable programme SUN/appui au plaidoyer | <a href="mailto:chargedepaidoyer@missions-acf.org">chargedepaidoyer@missions-acf.org</a> | 0 261 32 07 606 19 | Oui |
| 12 | Chargée de la communication  | Aurel Clyde Rabehanta        | Water Aid Madagascar  | Appui au plaidoyer                           | <a href="mailto:AurelRabehanta@wateraid.org">AurelRabehanta@wateraid.org</a>             | 0 261 32 07 751 04 | oui |
| 13 | Chef de Services uivi Evaluation   | ANDRIATSARAFARA Lalazarizaka | ONN                   | Appui au point Focal                         | Lala_onn@yahoo.fr  | 0 261 32 11 561 14 | Oui |
| 14 | Responsable de Coordination de la securisation nutritionnelle et alimentaire | RAFAMANTANANTSOA A Hasina    | ONN                   | Appui au point Focal                         | nanierafama@gmail.com  | 0 261 32 03 824 83 | oui |
| 15 | Responsa   | MANOVA TSIBARA               | ONN                   | Appui au point Focal                         | manovatsibara@yahoo  | 0 261 32 11 009    | Oui |

|  |  |  |  |     |    |  |
|--|--|--|--|-----|----|--|
| ble de<br>surveilla<br>nce<br>alimentai<br>re et<br>nutrition<br>nelle |  |  |  | .fr | 03 |  |
|--|--|--|--|-----|----|--|